D-2011/463

Déménagement du marché Saint Michel. Demande de subvention FISAC.

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En 2007, la municipalité de Bordeaux a pris l'engagement de requalifier les espaces publics situés au coeur du quartier Saint Michel : la place Canteloup, la place Meynard, la place Maucaillou, la rue des Faures, la rue des Allamandiers, la rue Gaspard Philippe et la rue Clare.

A partir du 1^{er} novembre 2011, les marchés localisés sur les places Canteloup et Meynard devront être délocalisés pendant la durée des travaux (2 ans).

Actuellement, les marchés de plein air comprennent les marchés Royal (samedi) et Neuf (lundi) et les marchés à la brocante (mardi au vendredi, et le dimanche).

A l'issue de la concertation avec les représentants syndicaux, il a été décidé d'implanter ceux-ci sur des sites proches de la situation actuelle : quais des Salinières et Place Duburg. Ces deux emplacements permettent d'accueillir 193 commerçants (situation identique à la configuration actuelle).

Ces implantations spécifiques nécessitent des travaux d'aménagement afin de répondre aux normes européennes des marchés de plein air.

Les aménagements de ces nouveaux sites permettront que :

- le marché ne soit pas éloigné de son emplacement actuel
- le nombre de commerçants titulaires soit préservé
- les commerçants passagers continuent à bénéficier d'emplacement et à cumuler des points pour leur ancienneté
- une mise à disposition le long des Quais de places de stationnement pour les véhicules des commerçants.

Le coût prévisionnel de cet aménagement s'élève à 242 318,59 € HT

- pour le branchement des fluides et la réalisation d'une rampe d'accès pour créer une sortie de ce marché, l'installation comprend :
- 1. fourniture et pose d'eau incongelable
- 2. remise en état après enlèvement marché
- 3. rampe d'accès

8 889,26, € HT

- Pour les interventions liées aux demandes d'alimentation électrique
- sur zone pavée côté Garonne avec tarif bleu EDF
- branchement EDF avec compteur TB
- installation chantier
- fourniture et pose de 2 bornes électriques équipées de 8PC 16A+T et 1 PC 32A+T
- fourniture et pose câbles d'alimentation
- fourniture et pose armoire électrique dans poste EDF
- dépose + rapatriement au dépôt de giacomo mattéoti

20 646,00 € HT

• Travaux de voirie de l'Esplanade des Salinières

70 363,83 € HT

• Protection des candélabres

16 635,00 € HT

 Sécurité du marché (signaleurs) période du 16/06/2011 au 01/09/2011

4 874,40 € HT

• Sécurité signaleurs, barriérage : période du 01/09/2011 au 01/09/2012 70 910,10 € HT

Afin que ce déménagement n'ait pas d'incidence sur l'activité marchande, la Ville s'est engagée à créer un plan de communication qui comprendra : des banderoles, des flyers, des documents d'information et de communication, ainsi qu'un partenariat avec les médias.

Le coût de celui-ci est estimé à

50 000,00 € HT

COUT TOTAL 242 318,59 € HT

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention FISAC pour le déménagement du marché Saint Michel.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT RECTIFIE EN SEANCE

M. BRON. -

Monsieur le Maire, c'est une demande de Fonds FISAC sur le déménagement du marché Saint-Michel. C'est quelque chose d'assez classique.

Devant l'urgence que nous avions de réclamer ces fonds FISAC il y a eu un petit problème d'écritures. Je demanderai simplement à mes collègues de bien vouloir rectifier le coût total de l'opération qui s'élève à 242.318,09 euros au lieu de 241.216,09 pour que nos dossiers soient correctement rédigés.

M. LE MAIRE. -

Problèmes qui sont malheureusement moins rares qu'on pourrait le souhaiter dans les délibérations.

M. ROBERT

M. ROBERT. -

Monsieur le Maire, chers collègues, une intervention pour mettre en perspective les deux délibérations que nous venons de voter.

Vous l'aurez compris, Saint-Michel est au cœur d'un projet urbain, mais d'un projet urbain cohérent avec une requalification d'espaces publics avec de l'habitat, nous avons évoqué Bordeaux (Re) Centres, mais également avec un soutien aux commerces et à l'artisanat de proximité.

C'est un domaine économique majeur à Saint-Michel, qu'il s'agisse des commerçants ambulants ou des commercants sédentaires qui se comptent par centaines dans ce quartier.

Nous devons préserver ce tissu économique de proximité pour plusieurs raisons.

D'une part parce qu'il ne faut pas que pendant ces grandes opérations urbaines le commerce périclite, mais qu'au contraire comme partout ailleurs dans la ville ce soit la source d'un dynamisme supplémentaire.

D'autre part parce qu'on parle bien là de plusieurs centaines d'emplois qui sont au cœur de la ville.

Ensuite parce que le commerce, particulièrement dans ce quartier, joue un rôle social. On peut sur le marché ou dans nombre d'espaces se vêtir ou bien manger pour quelques euros.

Et enfin parce que cette dynamique commerciale plurielle et diverse c'est aussi l'une des facettes qui fait le charme de ce quartier.

Donc vigilance et optimisme. Nous avons quand même de vraies raisons d'être optimistes sur ce sujet, d'abord parce que les commerçants sont eux-mêmes très investis. Ça c'est une nouveauté. Plusieurs associations ont vu le jour.

Egalement les chambres consulaires ont décidé de s'investir sur ce dossier d'une manière très positive. J'aimerais les remercier, autant que les syndicats de marchands non sédentaires qui sont très présents et qui veillent à ce que cette période néanmoins de difficultés - les travaux génèrent toujours des difficultés pour les commerçants - se passe au mieux.

Et j'oubliais l'Etat qui participe également.

Donc deux délibérations. L'une sur une aide directe, je ne reviens pas dessus, mais c'est néanmoins très chaleureusement accueilli dans le quartier puisque de manière très cohérente nous allons permettre à des commerces d'être eux aussi requalifiés lorsque l'espace public l'aura été.

La deuxième, en revanche, sur le déplacement du marché Saint Michel est un peu plus importante. Comme elle a pu susciter des réactions dans la presse j'aimerais en dire un mot.

Effectivement nous devons pendant deux années déplacer ce marché emblématique de la ville, les travaux ne pouvant se réaliser sur cet espace public.

Après des débats, des réunions de concertation nombreuses avec les syndicats comme l'oblige la loi, nous avons trouvé une solution qui consiste à mettre le marché sur le quai des Salinières et la place Duburg, la place Duburg étant une nouveauté. Je précise que cet accord a été permis grâce la bonne volonté de tous, notamment la participation des chambres consulaires.

Cet espace est adapté. Tout d'abord il permet de conserver le marché dans le quartier. Il permet d'accueillir tous les commerçants. Je crois que c'est un point extrêmement important. Seul un tiers des commerçants devront réduire leur métrage pour cela. Je précise que cette réduction est de 14 à 30%, donc elle est de toute façon très modeste.

Le marché sera dans un lieu très visible, en entrée de ville, à proximité de tous les modes de transport.

L'espace qui va lui être destiné provisoirement sera néanmoins adapté avec un revêtement au sol, un certain nombre de points de sécurisation, de barrières, d'entrée / sortie.

Enfin nous réfléchissons toujours à ce jour avec les syndicats à une exonération partielle du droit de place pour faire un geste commercial durant cette période.

Je crois que ce débat avec les commerçants a été l'occasion d'une prise de conscience réelle qui va nous amener à lancer une campagne de communication pour le commerce dans son ensemble, le commerce sédentaire et non sédentaire, durant cette période avec banderoles, plusieurs tracts d'information, des événements divers et variés qui seront portés à la fois par les commerçants et la ville pour mettre en avant ce quartier.

Et je le précise une nouvelle fois, nous nous sommes engagés par écrit auprès de tous les commerçants non sédentaires en les informant de ces changements, à ce que le marché revienne sur la place. Je dirai même que la place est pensée pour le marché. Les conditions notamment d'accueil technique seront considérablement améliorées. Le marché sera aux normes européennes ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Voilà les quelques précisions que je voulais apporter à l'occasion de ces délibérations très importantes pour le quartier.

M. LE MAIRE. -

Je voudrais redire, et lorsque nous avons discuté de l'aménagement de la place Saint-Michel je crois que c'était absolument évident, que la ville est attachée à ce marché et qu'elle prend l'engagement formel, par ma voix notamment, de le maintenir et de le rétablir sur place dans des conditions de fonctionnement qui, je l'espère, seront bien améliorées.

Certes, tout déplacement est une nuisance pour une activité de ce type, mais je demande aux commerçants non sédentaires de faire preuve de solidarité et d'ouverture d'esprit. Nous sommes à leur écoute. Nous avons essayé d'améliorer le dispositif initialement prévu pour tenir compte de leurs préoccupations.

Je pense que nous pouvons travailler en confiance avec eux pour maintenant aller de l'avant et nous préparer une place Saint-Michel qui sera à la fois fidèle à sa tradition et en même temps excellemment rénovée.

Sur la 463, est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Non.